

**OFFICIIS PROPERTIES**  
Société anonyme à conseil d'administration  
au capital de 30.621.698,80 euros  
Siège social : 52 B rue de la Bienfaisance, 75008 Paris  
448 364 232 RCS Paris

---

## **ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES**

**DU 28 JUIN 2019**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale ordinaire**

- rapport de gestion du conseil d'administration, auquel est annexé le rapport sur le gouvernement d'entreprise - présentation par le conseil des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2019,
- rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2019 et sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce,
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2019,
- lecture du rapport de gestion du groupe et présentation par le conseil des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2019,
- lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2019,
- approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2019,
- affectation des résultats de l'exercice clos le 31 mars 2019,
- examen des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce,
- approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019 au président du conseil d'administration, Monsieur Philippe Couturier,
- approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019 à Monsieur Pierre Essig, directeur général,
- approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Monsieur Philippe Couturier en raison de son mandat de président du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019/2020,

- approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Monsieur Pierre Essig en raison de son mandat de directeur général au titre de l'exercice 2019/2020,
- autorisation à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions,

#### **Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire**

- autorisation à donner au conseil d'administration en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation de rachat par la Société de ses propres actions.
- consultation des associés, en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, sur l'éventuelle dissolution anticipée de la Société à la suite de la constatation de pertes comptables qui rendent les capitaux propres inférieurs à la moitié du capital,
- modification de la date de clôture de l'exercice social – modification corrélative de l'article 25 des statuts,
- approbation du projet de fusion par absorption de la société Officiis Properties Asset Management, filiale à 100 % de la Société,
- approbation du projet de fusion par absorption de la société Officiis Properties Paris Ouest 1, filiale à 100 % de la Société.

**--ooOoo--**